

## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE de la Clé-des-Champs, Dunham**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 11 octobre 2016, 18 h 30 à l'école de la Clé-des-Champs.**

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Karine Beauchemin, personnel de soutien  
Isabelle Miltimore, enseignante  
Alain Chalifoux, enseignant  
Marilyn Minier, enseignante  
June Lévesque, éducatrice en service de garde  
Simon Dionne-Raymond, parent  
Sonia Lachance, parent  
Élyse Cardinal, parent  
Paul Barrette, parent  
Kevin Mitchell, parent

### **PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Daniel Noiseux, Directeur

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30.**

La direction, Daniel Noiseux, constate le quorum et ouvre la séance. Il mènera la séance jusqu'à ce que les membres élisent une personne à la présidence.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Kevin Mitchell, et résolu :

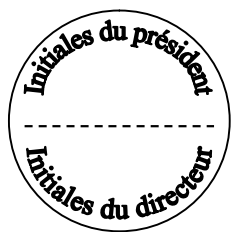
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **3. PAROLE AU PUBLIC.**

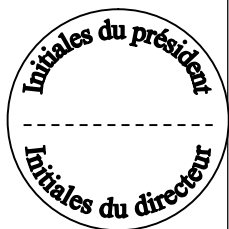
Nil

19CE1617-001



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-002	<p><b>4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE.</b></p> <p>La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président.</p> <p>Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.</p> <p>Élyse Cardinal propose à la présidence Simon Dionne-Raymond qui refuse.</p> <p>Karine Beauchemin propose Kevin Mitchell qui accepte.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p>Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :</p> <p>QUE Kevin Mitchell soit élu président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
19CE1617-003	<p><b>5. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE.</b></p> <p>La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence tel que décrit dans les règles de régie interne.</p> <p>Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.</p> <p>Kevin Mitchell propose à la vice-présidence Simon Dionne-Raymond qui accepte.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p>Il est proposé par Kevin Mitchell, et résolu :</p> <p>QUE Simon Dionne-Raymond soit élu vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
19CE1617-004	<p><b>6. ÉLECTIONS AU SECRÉTARIAT.</b></p> <p>Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p>Il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu :</p> <p>QUE Karine Beauchemin agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-005

### **7. ÉLECTION À LA TRÉSORERIE**

Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Élyse Cardinal, et résolu :

QUE Karine Beauchemin agisse comme trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

La direction offre ses félicitations à tous les élus et le nouveau président prend en charge le déroulement de la réunion.

### **8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2016**

Il est proposé par Sonia Lachance, et résolu :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 juin 2016 soit adopté après avoir apporté des corrections orthographiques.

19CE1617-006

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Nil

### **9. ADOPTION D'UN CALENDRIER DES SÉANCES**

La direction de l'école dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

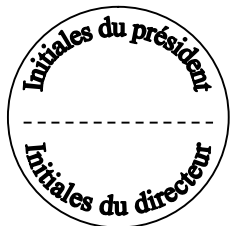
Il est proposé par Paul Barrette, et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté tel que déposé soit aux dates suivantes :

- 11 octobre 2016
- 29 novembre 2016
- 25 janvier 2017
- 7 mars 2017
- 5 avril 2017
- 9 mai 2017
- 7 juin 2017

19CE1617-007

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-008

### **10. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Voici les règles de régie interne

- Début de l'assemblée : 18 h 30.
- Durée : 2 h 30 maximum.
- Absence : aviser le plus rapidement possible le président du conseil ou l'école.
- Parole au public : au début de l'ordre du jour et maximum 15 minutes.
- Avis de convocation : 5 jours ouvrables.
- Après 2 absences non motivées, le membre sera destitué et un nouveau membre sera nommé. Le président appellera la personne avant de la destituer.
- Indiquer dans l'ordre du jour les points de décision et d'information.
- Ajout d'un poste à la vice-présidence.
- Les sujets abordés lors des rencontres du conseil traiteront de sujets touchant l'école de façon générale et non d'une problématique en particulier

Il est proposé par Marilyn Minier, et résolu :

QUE les règles de la régie interne de 2015-2016 soient reconduites pour l'année scolaire 2016-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **11. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

Les membres proposent les personnes suivantes pour agir comme représentants de la communauté, savoir :

- Maguy Carpentier
- Bernard Bélanger

Des membres sont désignés pour entrer en contact avec ces personnes dans l'ordre établi.

ATTENDU la proposition des membres ;

Il est proposé par June Lévesque, et résolu ;

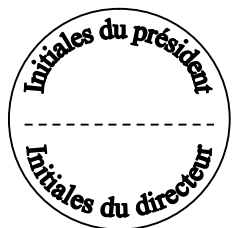
QUE ces personnes soient nommées officiellement comme représentants de la communauté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

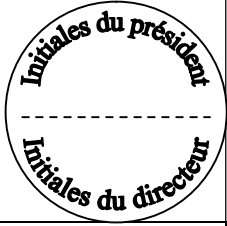
La direction de l'école remet à chaque membre du conseil d'établissement et explique un formulaire de dénonciation d'intérêts à être signé et remis à la fin de la séance.

19CE1617-009



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-010	<p><b>13. APPROBATION DE LA CONVENTION DE GESTION 2016-2017</b></p> <p>La direction présente le bilan de la convention de gestion 2015-2016 et les objectifs de l'année 2016-2017. Le bilan est très positif et les objectifs ont tous été atteints.</p> <p>Il est proposé par Simon Dionne-Raymond, et résolu :</p> <p>QUE soit adoptée la convention de gestion - l'évaluation 2016-2017, telle que présentée.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
19CE1617-011	<p><b>14. POINTS DE DÉCISION</b></p> <p><b>14.1 RÉOLUTION DEMANDÉE POUR LES SORTIES À DISTANCE DE MARCHÉ</b></p> <p>-Considérant les multiples possibilités offertes aux classes de faire des sorties dans la ville ; -considérant le besoin de garder un minimum de souplesse et de spontanéité dans l'horaire des enseignants ; -considérant que la direction s'assurera que les sorties à distance de marche se feront dans le cadre du projet éducatif ; -considérant que la direction tiendra compte de la sécurité des élèves dans l'approbation des sorties ; -considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil ;</p> <p>Il est proposé par Élyse Cardinal, et résolu :</p> <p>QUE la direction puisse approuver, de façon exceptionnelle, des sorties à distance de marche sans autorisation préalable au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
19CE1617-012	<p><b>14.2 RÉOLUTION ET APPROBATION DEMANDÉE POUR LES SORTIES ÉDUCATIVES</b></p> <p>-Considérant que des offres de sortie respectant le projet éducatif de l'école peuvent être faites à la dernière minute ; -considérant que ces sorties seront stimulantes et enrichissantes pour les élèves ; -considérant que dans la mesure du possible, les sorties doivent être approuvées par le conseil avant la date ciblée ; -considérant que dans l'impossibilité de faire approuver une sortie par le conseil avant la date ciblée, la direction demandera une approbation par courriel auprès de tous les membres du conseil ; -considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil.</p> <p>Il est proposé par Marilyn Minier, et résolu ;</p> <p>QUE la direction procède de la façon décrite avant l'approbation d'une sortie éducative.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-013

### **14.3 APPROBATION DE SORTIES ÉDUCATIVES**

Mont Sutton-7 octobre-Classe Isabelle & Patricia  
Exposition de Brome- 2 septembre- 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année  
Sortie de fin d'année- 21 juin- Mat et 1<sup>er</sup> cycle Ranch Massawippi  
Sortie de fin d'année- 22 juin 2<sup>e</sup> cycle- Village québécois d'antan  
Pièce de théâtre 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle Verbe divin 14 décembre  
Pièce de théâtre Mat et 1<sup>er</sup> cycle Massey-Vanier 4 avril  
Ski Bromont – 21 février- 3<sup>e</sup> cycle  
Zoo l'hiver – 10 février ou 24 février - Maternelle

Il est proposé par Sonia Lachance, et résolu :

QUE les activités proposées soient approuvées telles que présentées.

### **15. CONSULTATION DU CONSEIL**

#### **15.1 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

Voici les critères de sélection sur lesquels les membres du conseil d'établissement se sont arrêtés pour le poste de directeur/directrice d'établissement :

- connaissance du milieu ;
- dynamique, polyvalent (e), disponible ;
- travaillant bien en équipe et bon soutien de l'équipe-école ;
- bonne capacité d'adaptation ;
- excellentes habilités en communication orale et écrite tant avec les parents qu'avec les enfants ;
- leadership ;
- possédant des valeurs conformes au projet éducatif de l'école qui est axé sur la qualité du français, le respect et la santé de nos élèves ;
- possédant une ouverture d'esprit face aux innovations, aux nouveaux courants.

### **16. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Leur première rencontre a eu lieu le 28 septembre mais ni Kevin Mitchell ni Simon Dionne-Raymond n'ont pu s'y présenter. Une autre rencontre a lieu le 13 octobre et Kevin sera présent..

### **17. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

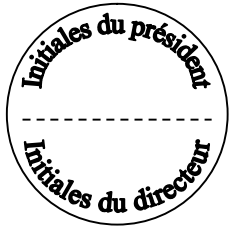
Les activités étant déjà approuvées jusqu'en décembre, il n'y a pas de points à ajouter.

### **18. VIE SCOLAIRE**

La direction de l'école informe le conseil d'établissement de diverses activités scolaires ayant eu lieu depuis le début de l'année

#### **18.1 INFORMATION DU PARASCOLAIRE À L'ÉCOLE**

La secrétaire de l'école énumère et donne les détails sur les différentes activités parascolaires offertes aux enfants pour la session automnale.



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

19CE1617-014

La direction nous mentionne qu'il est prévu dans la loi d'approuver l'utilisation des locaux pour les activités parascolaires

Il est proposé par Alain Chalifoux, et résolu :

QUE les locaux de l'école soient utilisés pour le déroulement des activités parascolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **19. INFORMATION DE LA DIRECTION**

#### **19.1 CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

La direction de l'école nous informe qu'il y a lieu de revoir les campagnes de financement à savoir la détermination de chacune des campagnes de financement. Il est également nécessaire de déterminer les moments dans l'année où les campagnes auront lieu.

Une seule proposition est retenue pour la campagne de financement.

1- contributions financières de 65 \$ par enfant ou

2- vente de fromage de l'Abbaye St-Benoit-du-Lac **et** la vente de certificats cadeau de la boulangerie la Perle et son Boulanger de Dunham dans les proportions suivantes :

Un minimum de 4 boîtes de fromages pour un profit de 40\$ et un minimum de 45\$ en certificat cadeau pour un profit de 25\$.

La campagne de financement des fromages aura lieu juste avant le temps des fêtes pour une livraison des produits le 14 décembre. La campagne des certificats-cadeaux de la Boulangerie La perle et son boulanger aura lieu en avril pour une livraison des certificats pour la fête des mères.

#### **19.2 TRAVAUX**

Dégât d'eau en août ;

Lignage des jeux extérieurs.

### **20. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ**

Avis public provenant de la commission scolaire

Fédération des comités de parents du Québec

Ces documents seront envoyés par courriel aux membres du conseil.

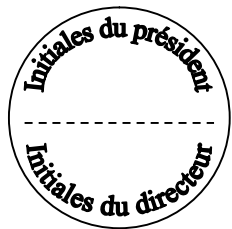
### **21. PRÉSENCE DES COMMISSAIRES**

Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE le droit de parole soit accordé au commissaire de secteur pendant les séances du conseil d'établissement pour 2016-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19CE1617-015



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

### **22. AFFAIRES DIVERSES**

- Question sur le recyclage pendant l'heure du dîner – Dossier soumis à l'OPP.
- Question sur la vaccination en 4<sup>e</sup> année. Pour de plus amples renseignements, communiquer directement avec l'infirmière scolaire au CLSC.
- Soirée de jeux de société au profit du 3<sup>e</sup> cycle le 25 novembre pour financer les surplus engendrés par la sortie de ski et la sortie de fin d'année.
- Emballage 3<sup>e</sup> cycle chez IGA les 26-27-28 janvier pour financer les surplus engendrés par la sortie de ski et la sortie de fin d'année.
- Terrain de soccer derrière l'école : Un montant de 590\$ a été récolté à ce jour. Les régisseurs de la commission scolaire sont à étudier la faisabilité du projet et les coûts prévus pour la réalisation. La direction nous reviens avec les détails à la prochain rencontre.

### **23. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La direction de l'école rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée plus tôt au cours de la séance.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Simon Dionne-Raymond, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

19CE1617-016

\_\_\_\_\_  
(signature)  
**Le Président**

\_\_\_\_\_  
(signature)  
**Le Directeur**